



L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal Communautaire de Saint-François

Vol. 5 n° 10

SOMMAIRE

Des nouvelles de votre journal ★★★★★ 3

Chronique pastorale ★★★★★★ 5

Défi de la Rivière-du-Sud ★★★★★★ 6

Des films d'horreur ★★★★★★ 7

Le suicide, parlons-en ! ★★★★★★ 8

Prévention des incendies ★★★★★★ 9

Le Cercle des Fermières ★★★★★★ 11

Élections municipales ★★★★★★ 13

Les voix de Mariette ★★★★★★ 14-15

Les jeux de l'Écho ★★★★★★ 17

Au fil des jours ★★★★★★ 18

Chronique du maire ★★★★★★ 19-22

L'Écho municipal ★★★★★★ 23-33

Baseball: une autre belle saison ! ★★★ 22

Les petites annonces ★★★★★★ 39

HALLOWEEN



OCTOBRE 1998



C.P. 321
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0
 Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@bigfoot.com

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Andrée Viens	Trésorière	884-3223
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Conrad Lamonde	259-7295
Gary Gendron	259-7498

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Andrée Viens

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Gary Gendron

Première page

Montage par Gary Gendron

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Natacha Couture

Louise Bonneau

Correction

Peggy Gendron, Lory Gendron, Caroline Jean

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie St-Raphaël

Journal **réalisé**
bénévolement
STF **communautaire**

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00 \$	96,00 \$
1/4 page	15,00 \$	144,00 \$
1/2 page	30,00 \$	288,00 \$
1 page	50,00 \$	480,00 \$
Petite annonce	2,00 \$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00 \$	24,00 \$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance	-----	911
CLSC Antoine-Rivard	-----	248-1518
Feu	-----	911
Municipalité	-----	259-7228
Centre anti-poison du Québec	-----	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	-----	1-800-263-2266

AMECOQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Assermentée
AVDA
 Placement média
 Réseau de
COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



Des nouvelles de votre journal



Assemblée générale de L'Écho

Prenez note que l'assemblée générale du journal communautaire L'Écho de St-François se déroulera le mercredi 11 novembre à 19h30 au Centre des Loisirs de Saint-François. Pour assister à la réunion et obtenir le droit de vote, il faut être membre du journal et avoir acquitté une cotisation de 5,00\$ pour les membres individuels ou de 25,00\$ pour les associations.

L'Écho recevra les journaux communautaires de l'Est du Québec

par Raynald Laflamme

Dans le cadre des rencontres régionales annuelles de journaux communautaires membres de l'AMECQ (Association des médias écrits communautaires du Québec), L'Écho de St-François accueillera les délégués de l'Est du Québec le samedi 17 octobre à la Maison de la paroisse.

Lors de cette journée, les délégués sont invités, le matin, à une conférence portant sur les principes de mise en page. Il s'agit d'une préoccupation importante des journaux depuis que plusieurs d'entre eux se sont informatisés dans le cadre d'un programme d'aide du ministère de Culture et des Communications. C'est le cas de L'Écho qui, en plus d'avoir bénéficié de ce programme, a reçu l'appui de la Caisse populaire de St-François. En après-midi, il y aura table ronde sur les besoins des journaux communautaires. Il y sera sûrement question des besoins en formation du personnel bénévole, des moyens à prendre pour assurer une permanence et des nouvelles technologies de l'information dont l'Internet.

L'Écho est heureuse d'accueillir les délégués de l'Est du Québec et de participer au développement des journaux communautaires en région.

L'Halloween en toute sécurité

L'Halloween est une fête magique, mais il faut que tu respectes certaines règles pour la vivre en toute sécurité.

Porter des vêtements courts aux couleurs claires et avoir une lampe de poche.

Te maquiller plutôt que de porter un masque qui risquerait de nuire ta vision.

Informers tes parents des endroits que tu penses visiter.

Visiter les maisons en groupe ou avec un adulte.

Visiter les maisons d'un seul côté de la rue à la fois.

Toujours vérifier tes friandises avec tes parents.

Bonne chance!

L'équipe de l'Écho



**VOUS Y RÊVEZ DÉJÀ
DEPUIS QUELQUES ÉTÉS**

La Ferme horticole Lajoie vous aide à passer du rêve à la réalité en débutant dès cet automne votre plan d'aménagement.
Appelez Jean-François.

Procurez-vous vos bulbes d'automne
dès maintenant

→ Tulipe → Jacynthe → Crocus





ferme horticole lajoie inc
Tél.: 884-3124
327, rue Principale
Saint-Valier (Québec) G0R 4J0

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
- Pizza
- Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



Ultramar



ROY

PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



TERRASSEMENTS Joncher


& Frères inc.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

• Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé

- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

ESTIMATION GRATUITE
15 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système 

Rés.: Martin
241-248-2585
241. route
Normandie,
Montmagny

Pag.: 241-7485

Rés.: Rémi

248-6889

Rés.: Daniel

248-7818

Tél.: bur.: 418-248-2585

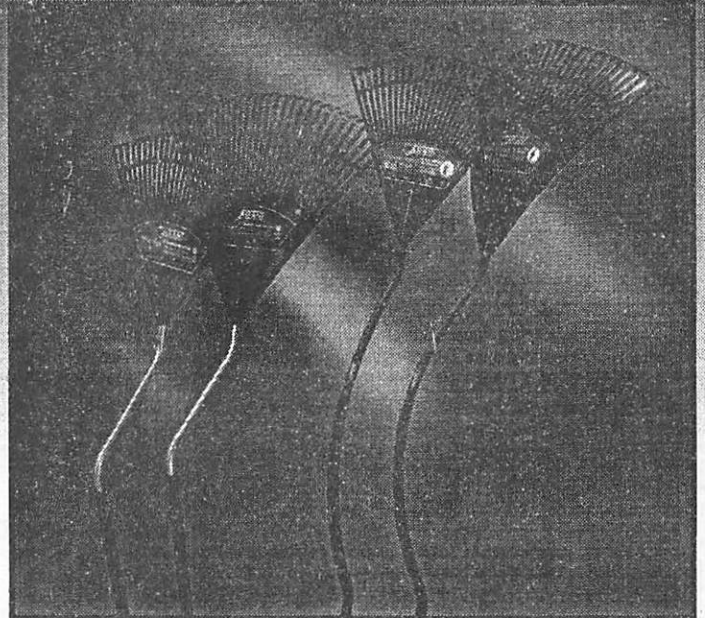
Fax: 418-248-8387

L'INNOVATION ÇA NOUS CONNAÎT!

Conception ergonomique exclusive:
réduit considérablement la tension et la fatigue au
niveau du dos et des mains.

- Manches ergonomiques profilés : permet de garder une position droite, sécuritaire et confortable.
- Convient aux utilisateurs de toute taille.
- Manches solides et légers en aluminium, de diamètre appropriés avec poignées antidérapantes, réduisant la fatigue au niveau des mains et les risques d'ampoules.

(Nos deux générations de balais à gazon sont disponibles dans toutes les bonnes quincailleries de la région.)



Pour information: 259-7711



Chronique pastorale

Les blés sont mûrs

Un avion passant au-dessus de St-François dévoilerait un paysage d'une grande symétrie, à la ressemblance d'un damier. Ici et là, des carreaux verts, des carreaux jaunes, ceux-ci sont des blés mûrs, on dirait de l'or ; de fait, ces carreaux sont des plantes céréalières qui produisent des grains, comme le seigle, l'avoine et, évidemment, le blé.

Semé le printemps, le grain a fait une tige puis un épi, et des grains plein l'épi. À la moisson, on l'enverra à la mouture, il deviendra moulée, farine, mais auparavant, il aura été bercé par les vents, il aura fait des vagues blondes, comme une mer, et même à l'extrême, il pourra s'écraser, si l'ondée est trop sévère. C'est ce qu'évoque, le paysan dans son célèbre Credo dans le recueil de la Bonne Chanson:

*«Dans les sillons creusés par la charrue.
Quand vient le temps, je jette à large main
le pur froment qui pousse en herbe drue,
l'épi va bientôt sortir de ce grain;
Et si, parfois, la grêle ou la tempête
sur ma moisson s'abat comme un fléau
contre le ciel, loin de lever la tête
le front courbé, l'implore le Très-Haut».*

Dans cette composition, apparaît un décalage historique et culturel: la charrue (tirée par des animaux) est



Merci à L'Écho de St-François de me réserver un espace dans ses pages et de me donner l'occasion de m'adresser à la population.

votre curé, Robert Leblanc

remplacée par le tracteur, qui tire plusieurs charrues à la fois; la main du semeur est remplacée par la machinerie agricole; le Très-Haut est remplacé par l'assu-rance-récolte. Sans évacuer complètement cependant le Très-Haut. Venu de la main du semeur, le grain retourne au semeur, multiplié par la chimie des sols. Il est un produit de la terre et du travail de l'homme.

Dans une seconde mission, le blé est devenu signe de Dieu, Jésus en a parlé abondamment. Il a dit:

*«Si le grain de blé jeté en terre...
«Un semeur est sorti de grand matin pour semer...
«Prenez et mangez, ceci est mon corps...»*

Le blé devenu pain devient signe du Corps du Christ. Les grains broyés, moulus ensemble pour composer le pain sont le signe de l'Église, composée de personnes rassemblées dans la foi et l'amour.

Si un avion survolait Saint-François, on verrait des carreaux verts, des carreaux jaunes (les blés d'or); on verrait la Rivière-du-Sud et ses méandres; on verrait aussi l'Église, comme une Reine, qui pointe son clocher vers le Ciel, comme un silo d'un autre type, qui rassemble ses fidèles, comme des vivants de la nourriture divine.

Les blés sont murs et la terre est mouillée. Les grands labours dorment sous la gelée l'oiseau si beau, hier s'est envolé, la porte est close sur le jardin fané" (F.Leclerc)

Robert Leblanc, curé



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

GARAGE

PATRICE SAMSON enr.



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre Tél.: (418) 248-4646



Le Défi de la rivière du Sud 98

Une course difficile remportée par l'équipe d'Yvon Montminy

Le Défi de la rivière du Sud fut de taille cette année. L'été s'annonçait sec avec peu d'eau dans la rivière. Le vendredi 26 juin, la veille de la course, on aurait dit que quelqu'un avait rempli la rivière de roches. De quoi décourager quelques participants!

Puis la nature c'est mis du bord des organisateurs. C'est sous la pluie que s'est déroulée la parade des radeaux. Malgré ça, les gens ont été nombreux tout au long du parcours à venir voir les équipes et leur embarcation. La pluie tomba durant toute la nuit si bien que le jour de la course la rivière avait retrouvé un niveau comparable à l'an dernier au grand plaisir des participants.

Puis le départ est donné à l'heure. Un fort vent nord-est annonce une course difficile, très difficile. Malgré tout, les gars se sont donné à fond si bien que deux équipes ont réalisé le parcours en moins d'une heure trente minutes.

Voici les gagnants:

1re équipe	Yvon Montminy	1h22 min, 34 sec
2e équipe	Gilles Bonneau	1h28 min
3e équipe	Ricardo Boulet	1h34 min
4e équipe	Benoit Simard	1h36 min
5e équipe	Guylain Simard	1h39 min
6e équipe	Jean Labbé	1h59 min
7e équipe	Marc-André Roy	2h01 min
8e équipe	Bruno Beaumont	2h09 min.

Félicitations à tous les participants

Un merci spécial aux commanditaires

Boucherie Richard Morin	Caisse populaire de St-Michel Simard, entrepreneur	François
Karine Simard, avocate	Meuble Idéal	
Martin Simard	Produits Métalliques Roy	
Emballage L&M	Fenêtres Montmagny	
Garant inc.		Mario Marcoux

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc Suivie par le PEG, PVSP.
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

J.P. Bolduc inc.

ASSURANCES GÉNÉRALES ET VIE

«UN CHOIX DE CONFIANCE»

Saint-François Tél.: 259-7781
Simon Savoie C. d'A. Ass. Rés.: 259-2296
Lucie Bolduc C. d'A. Ass. Rés.: 259-2300

ASSURANCES-VIE, SALAIRE ET PLACEMENTS

Réal Fontaine A.V.C. Rés.: 246-5580
Francis Fontaine A.V.C. Rés.: 466-2176

PARTENAIRE DE

AFL
SERVICES FINANCIERS

Les Encans Boulet INC.



Alfred Boulet

Terre à vendre

Plusieurs avec d'excellents bâtiments
et terre à bois.

Notre équipe met un accent spécial
sur la préparation du troupeau et
de la machinerie.

Contactez-nous pour une évaluation.



Acheteur de troupeau
avec ou sans fond de terre

Saint-François, Montmagny
Tél.: 418-259-7086 Fax: 418-259-2610



Des films d'horreur pour l'Halloween?

par Gary Gendron

Historiquement parlant, l'Halloween tire son origine des Celtes. Les druides croyaient que la nuit précédant la grande fête de l'automne, Saman, le prince des morts, convoquait une horde d'esprits maléfiques et tordu. Cette nuit-là, fantômes, esprits, feux folets, sorcières, s'attaquaient aux gens. Seul le feu réussissait à éloigner les esprits malins des demeures, d'où nos chandelles.

L'Halloween révèle un côté sombre, mystérieux et envoûtant de la nuit. L'inconnu a toujours fait rêver l'homme tout en le paralysant de peur. Ainsi les films d'horreurs. Il n'est pas besoin de sang ou de restes humains lentement travaillés par des centaines de vers pour vous horrifier. Un corridor sombre suffit amplement. Et je vais vous le prouver.

Voici quelques grands classiques de l'horreur... si bien sûr vous en avez le courage: **Les oiseaux** et **Psycho** de Hitchcock, **L'Enfant-lumière** avec Jack Nicholson, **Eyes Without a Face** 1959, **The Awful Dr. Orloff** 1962, **Sisters** 1973, **The Texas Chainsaw Massacre** 1974, **Henry: Portrait of a Serial Killer** 1986, **Le Silence des agneaux** 1992, **Theatre of Blood** 1973, **Seven** 1996, **Lost Highway** 1997, **Dracula** 1930 (n'oubliez pas la version de Coppola), **The Exorcist** 1973 (la version non censurée), **Le bébé de Rosemary** 1968, et un excellent: **THE PROPHECY**, que je vous recommande fortement.

Des versions françaises existent, demandez-les.

Logements aux Pavillons

Attention! Attention! Attention!

Logements disponibles 3 1/2 pièces

où?

Au Pavillon Pelletier

11,3e rue est

St-François

Pour qui?

Personnes autonomes de 50 ans et plus

Endroits chaleureux, accueillant et tranquille

Un logement de 3 1/2 pièces sera disponible au début du mois d'octobre.

où?

Au Pavillon Bédard

530, ch. St-François ouest

St-François

Pour qui?

Personnes autonomes

Logement situé dans le bâtiment historique et très près de l'Église.

Pour de l'information, contactez Yves Laflamme

Tél.

bureau (418) 259-7228

rés. (418) 259-2776

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

OLCO

Un tableau de chasse comme celui-ci commence par...



...une visite au Dépanneur Ultra afin de vous procurer votre permis.

Profitez-en pour faire le plein de provisions!

Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 6h30 à 22h

Vendredi : 6h30 à 23h

Samedi : 7h30 à 23h

Dimanche : 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Le suicide, parlons-en



Le programme «Endeuillés par suicide» du CLSC et CHSLD de la MRC de Montmagny, invite les personnes qui ont vécu le suicide d'un proche à se joindre au groupe le premier lundi de chaque mois, au

Foyer d'Youville

168, Saint-Joseph, Montmagny
G5V 1H8

La prochaine rencontre se tiendra le lundi, 5 octobre 1998

Pour information, communiquez avec France Morriset, t.s. au CLSC et CHSLD de la MRC de Montmagny (248-2572) ou Carole Couturier t.s. (248-2572) le lundi et vendredi.

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



PROMUTUEL
Montmagny

Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Pierre Garant
Té.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158



WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

AUTOPRO. CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

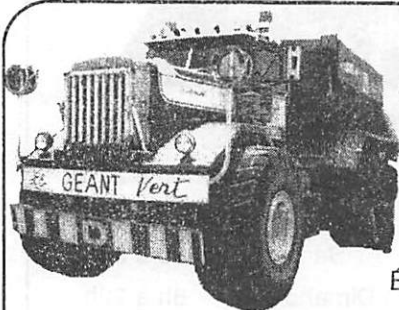
- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny.
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

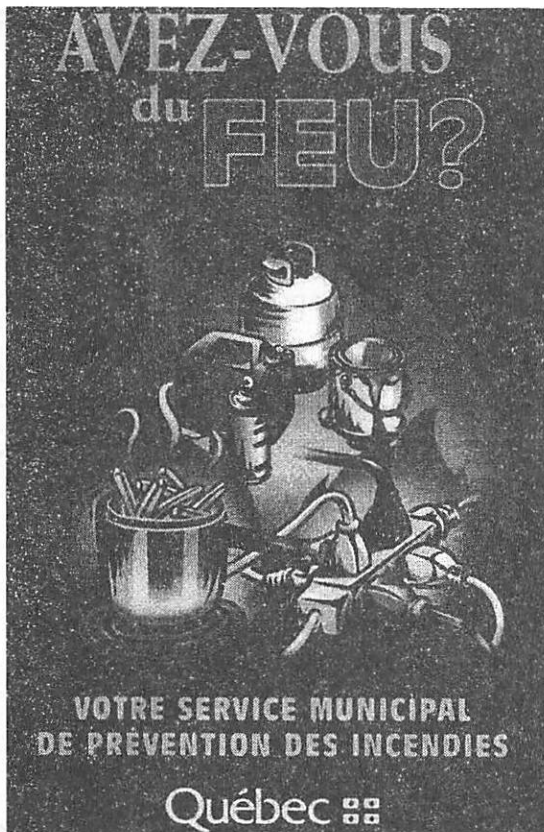
Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

418-243-3408



Prévention

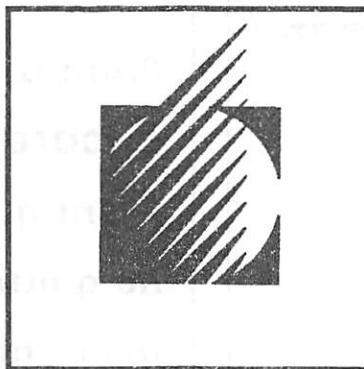


Avez-vous du feu? Prévention des incendies

	Oui	Non
Utilisez-vous toujours une friteuse sécuritaire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faites-vous attention de ne pas surcharger les circuits électriques?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utilisez-vous avec prudence les produits inflammables? Sont-ils entreposés de façon sécuritaire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Veillez-vous à ce que personne ne fume au lit?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La cheminée du poêle à bois est-elle entretenue régulièrement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rangez-vous vos allumettes et briquets hors de la portée des enfants?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'avertisseur de fumée de la maison a-t-il été vérifié dernièrement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu **OUI** à toutes les questions, vous agissez de façon prudente et sécuritaire pour réduire les risques d'incendie chez vous. **Bravo!**

Chaque question à laquelle vous avez répondu **NON** représente un risque d'incendie. **Attention!**



LOUIS-M. GARANT CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing
Parainnage d'entreprises
Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0
Tél : 418 259 2616



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763

Qué.: (418) 692-0659

Fax: (418) 259-7236

Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744



La Maison Funéraire Laurent Normand inc.

Pierre Normand, prés.

Jean Normand

T.D.L.

T.D.L.

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1

Tél.: 418-248-0545

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

SERVICE DE BULLDOZER

AIMÉ PROULX



660, rang Milieu
Saint-Pierre
Montmagny (Québec)

Tél.: 418-248-3310

Profitez-en
encore
avant qu'ils
ne quittent
pour l'hiver!



UN MENU ENSOLEILLÉ
TOUT L'ÉTÉ

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest

Saint-François

→ **259-2447**



Cercle des fermières

La réunion du cercle des Fermières aura lieu mercredi le 14 octobre à 19h au Centre des Loisirs de Saint-François.

Programme : Dégustation des produits de notre potager.
Soirée Créativité

Ceux ou celles qui sont intéressés à approfondir leurs connaissances et habiletés en bricolage à l'occasion de l'Halloween ou de la fête de Noël sont conviés à assister à notre démonstration qui sera présentée par Mme Christine Simoneau du Centre de Jardin Beau Site mercredi le 14 octobre à 20h, au Centre des Loisirs de Saint-François.

Au programme : Arrangements de fleurs, décorations de l'Halloween et de Noël, emballages de cadeaux

Bienvenue à tous ! Prix de présence.

2,00\$ aux non-membres.

gratuit aux membres des Fermières de Saint-François.

Recette

Potage parmentier

2 c. à table de beurre

2 poireaux émincés (le blanc)

1 oignon d'Espagne émincé

4 grosses pommes de terre crues pelées et émincées

6 tasses de bouillon de poulet léger chaud

1/2 c. à thé de thym

1/2 c. à thé de cerfeuil

2 c. thé de persil frais haché

sel et poivre au goût

Garniture

2 c. à table de crème

2 c. à table de persil frais haché

Faire fondre le beurre dans une casserole et ajouter le poireau et l'oignon. Couvrir. Mijoter 15 minutes à feu doux en remuant à l'occasion. Ajouter les pommes de terre, le bouillon de poulet et les herbes, saler et poivrer. Porter le liquide à ébullition à feu vif, réduire à feu moyen et faire mijoter 40 minutes sans couvercle en remuant à l'occasion. Passer le potage au mélangeur. Si le potage est trop épais, y ajouter un peu de bouillon de poulet. Avant de servir, incorporer la crème au potage et garnir de persil frais haché.

N.B. Ce potage, sans addition de crème, se conserve 2 ou 3 jours au réfrigérateur. Couvrir la surface du potage d'un papier ciré.

Pensée

« Si la solitude sépare, elle nourrit et affermit en moi, elle tranche bien des biens qu'on ne coupe qu'à regret mais elle permet de plonger des racines dans ce qui est essentiel. »

Surveillez la vente d'entrepôt d'octobre

PAS DE TAXES

sur les produits **Laurentide** et **Pratt & Lambert**

TAPIS

PRELART

CÉRAMIQUE

20 à 75% de rabais!

Tapis Montmagny

De tout pour habiller murs et planchers

391, boul. Taché Est, Montmagny
En face de l'école St-Pie-X

248-7840

EMBALLAGES

L&M

Saint-François (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
GOR 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7725



Ils se sont amusés à faire des **maths** avec des « extra-terrestres », ils se sont renseignés sur les **BALEINES** et ils ont parlé avec des élèves de troisième année d'une école de **L'ARCTIQUE**. Ils n'ont pas voulu s'arrêter pour la récréation.

Incroyable tout ce qu'on peut faire en se branchant à Internet! Vous pourriez, par exemple, apprendre comment dessiner votre arbre généalogique, tout savoir sur votre équipe de hockey préférée et faire une visite virtuelle de la grande pyramide en compagnie de vos enfants... tout un monde de possibilités s'offre à vous. Découvrez le plaisir de naviguer sur Internet à la maison, à l'école, au bureau ou à votre bibliothèque. C'est rapide, c'est amusant et c'est simple comme bonjour! La multiplication du nombre d'internautes au Canada nous aidera à mieux faire face aux défis du XXI^e siècle. Renseignez-vous sans tarder sur la façon d'avoir accès à Internet et sur les milliers d'endroits publics que le gouvernement fédéral contribue à brancher.

*Le programme fédéral **Un Canada branché** contribue à faire des Canadiens et des Canadiennes la population la plus branchée de la planète. Ils pourront ainsi se préparer à se tailler une place dans l'économie du savoir.*



« À la bibliothèque, on m'a montré à me servir d'Internet en moins de quinze minutes! »



« Les œufs de dinosaure n'ont plus de secrets pour nous. »



« J'ai déniché une belle voiture d'occasion sur Internet. »



« J'ai trouvé plein de bons conseils pour veiller sur ma santé et sur celle de mon bébé »

Pour obtenir votre trousse d'information gratuite, composez le **1 800 575-9200** ou le **1 800 465-7735** (téléimprimeur)
Vous pouvez aussi visiter notre site Web au <http://www.brancher.gc.ca>



un canada branché



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada



Élections municipales du 1er novembre 1998

Si vous voulez voter, votre nom doit être inscrit sur la liste électorale

Québec, le 30 septembre 1998 - Le directeur général des élections du Québec, Me Jacques Girard, invite les électrices et les électeurs des municipalités qui tiendront des élections le 1er novembre 1998 à s'assurer que leur nom est inscrit et bien inscrit sur la liste électorale de leur municipalité s'ils veulent exercer leur droit de vote le jour du scrutin.

La présidente ou le président d'élection d'une municipalité qui tient un scrutin diffusera, au plus tard le 10 octobre prochain, un avis public annonçant les dates et les heures de la période de révision. Cet avis indiquera également les endroits où l'on peut consulter la liste électorale et l'adresse de la commission de révision.

La période de révision permettra de faire une demande d'inscription, de radiation ou de correction à la liste électorale. Toute demande peut être faite par la personne elle-même, ou encore par le conjoint, un parent ou une personne qui cohabite avec elle. Il faut noter qu'une demande de radiation d'une personne peut aussi être faite par une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la même section de vote.

Il importe de se souvenir qu'une demande d'inscription d'un électeur domicilié dans la municipalité depuis au moins 12 mois, au 1er septembre 1998, doit être accompagnée de deux documents dont l'un comprend le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de l'électeur visé. La personne qui fait la demande doit également donner l'adresse du domicile précédent.

Me Girard rappelle, qu'à la suite de l'entrée en vigueur de la liste électorale permanente du Québec, les recenseurs ne visitent plus les résidences pour inscrire les électeurs sur la liste électorale. Les présidentes et les présidents d'élection confectionnent la liste électorale de leur municipalité à partir des données fournies par le Directeur général des élections. Ils y ajoutent les électrices et les électeurs non domiciliés qui, depuis le 1er septembre 1997, sont propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un lieu d'affaire.

Me Girard rappelle, qu'à la suite de l'entrée en vigueur de la liste électorale permanente du Québec, les recenseurs ne visitent plus les résidences pour inscrire les électeurs sur la liste électorale. Les présidentes et les présidents d'élection confectionnent la liste électorale de leur municipalité à partir des données fournies par le Directeur général des élections. Ils y ajoutent les électrices et les électeurs non domiciliés qui, depuis le 1er septembre 1997, sont propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un lieu d'affaire.

SALON KARO

4, rue Bolvin
Saint-François
Montmagny
G0R 3A0



Carole Guillemette, prop.

259-7117

Faites un choix éclairé!

Visitez chaque pièce de votre maison comme si vous y étiez réellement avant sa construction



L'ARRISÉ
MAISONS 4 DIMENSION

<p>MONTMAGNY 240, Des Ateliers 248-0401</p>	<p>QUÉBEC 2540, Boul. Hamel 683-3343</p>	<p>RIMOUSKI 231, Des Sorbiers 724-7726</p>	<p>CHICOUTIMI Place du Royaume 543-1212</p>
---	--	--	---

Entretien Ménager **D. PAQUET inc.**


Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage
Cirage
Etc.

ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342





LES VOIX DE MARIETTE

par Gary Gendron



Mariette vit seule depuis quelques mois, son compagnon n'est plus là, et c'est tout ce qu'elle veut bien en dire. C'est en abordant le sujet qu'on comprend toute la douleur, la souffrance qui se cache derrière ses jolis yeux verts. Pour peu qu'elle en dise, des larmes d'une ruisselante douleur viennent mouiller ses yeux et ses joues,

comme pour noyer les instants de bonheur qu'elle a eu.

C'est certain qu'à soixante-dix ans, on se croit toujours à l'abri de ces jeux d'adultes pour qui la tendresse et l'affection se louent à court terme. Une journée de plus ensemble n'est qu'un sursis qu'un cœur consomme. On en vient vite à croire que le verbe aimer s'est, avec le temps et les époques, asséché. Et personne ne veut vivre dans un désert. Bref, une autre rencontre, l'ennui, l'irritation, la colère, l'égoïsme, le départ. Mariette se rappelle ce mot de Goethe : « Il est pourtant bien certain que dans ce monde, rien ne rend un homme nécessaire si ce n'est l'amour ». La douleur revient comme un fantôme. Elle la hante et l'étrangle.

Sa maison lui semble bien vide... trop vide. Elle cherche les bibelots, les cadres et les livres dans les boutiques, vous savez, ces choses qui meublent plus par les souvenirs qui s'y accrochent que par leur « présence » sur une étagère. Une amie, un jour, lui demanda en quoi quelque chose acheté il y a peu de temps pouvait se mesurer avec des souvenirs qui chancellent avec les années ? Mariette lui répondit simplement qu'un objet, un livre, une musique, peut très bien raviver le passé, ramener des impressions, des odeurs, et ces objets ont donc, en ce sens, plus de valeur. Mais toutes ces choses, tous ces souvenirs, n'arrivent pas à cacher le lourd vide de la maison, à l'étouffer, à le surmonter. Ce silence... ce douloureux et effrayant silence...

Il arrive à Mariette de s'arrêter, et d'écouter ce silence étourdissant, ce silence qui vous rend mal à l'aise et qui vous compresse le cœur comme s'il voulait s'arrêter, parce qu'un simple craquement suffirait à le faire exploser. Le calme avant la tempête ! Le calme avant la tempête ! Mariette craignait cette maxime. Et si la tempête s'élevait de ce silence, qu'il n'était pas qu'un présage ? Mariette croit parfois, qu'à écouter tout ce silence... qu'il lui parle, d'une voix sourde dont les murs se font l'écho. Elle se secoue alors la tête, enlève ses lourdes lunettes puis se masse, les yeux fermés, le haut du nez, comme pour trouver dans la fatigue la cause de cette désagréable impression. Le plus

horrible, ce sont cette voix d'enfant et ces cris qui longent les pièces et qui se jettent sur elle. Entendre des voix était sûrement le plus triste des phénomènes à frapper quelqu'un. Douter de sa condition mentale... qu'elle angoisse ! La pure folie a au moins la délicatesse d'emporter avec elle la personne sur qui elle s'abat, comme le corbeau sur des restes.

Nous sommes un samedi. Lequel ? Mariette ne le sait plus vraiment. Les jours n'ont plus vraiment d'importance lorsque l'ennui vous frappe. Huit mois après les neiges de l'ancien calendrier, et déjà il faut se préparer à l'hiver. Les dernières feuilles de l'automne s'écrasent sur le sol. Les arbres, tordus par le vent et les saisons, semblent s'être retournés, exposant leurs racines à l'air libre, étayant leur feuillage par terre. « Nul doute, ils craignent quelque chose pour se cacher ainsi » murmure Mariette. « Mais qu'est-ce que je raconte encore ? » ajoute-t-elle alors, un peu en colère contre elle-même. Déjà ces voix, ces cris, et surtout, surtout ces voix d'enfants la troublent. En y pensant, elle craint un peu d'entrer chez elle, pour que ce silence la saisisse encore, lui fasse croire que des fantômes, des âmes arrachées trop tôt ou trop violemment à leur corps rôdent les pièces. Mais tout cela semble si réel qu'elle ne sait plus que penser. Lentement, Mariette traverse l'allée qui mène à la porte de sa maison. Un vent froid vient lui battre le visage en rafale, puis s'en va, emportant quelques feuilles mortes pour les écraser sur la clôture qui borde son terrain. Au dessus d'elle, le soleil s'éventre sur l'horizon dans une mare rougeâtre qui s'étend dans le ciel. Les rues s'assombrissent, et les lumières des voitures ressemblent à ces yeux de monstres, ces bêtes qui vivaient dans nos placards de jeunesse, à l'époque où nous croyions nos parents insouciant du danger d'aller y regarder.

Après être entrée chez elle, Mariette dépose les deux sacs d'épicerie qui lui arrachaient les bras depuis les quelques minutes de marche du marché. Elle écoute... rien... et la peur se glisse lentement sur elle. Elle n'allume ni la radio, ni la télé qui pourtant peuvent être d'agréable compagnie lorsque ce silence surgit. « De la torture, voilà ce que c'est ! » hurle Mariette. Des gouttes de sueur perlent et dévalent son front. Elle sent tout son corps s'engourdir, comme sur le point de vomir, mais elle sait que le seul rejet de son estomac serait de la peur et de l'angoisse. Mais que ce serait agréable d'en recracher un peu. « Mais qu'est-ce qui m'arrive ! » se dit-elle. « La folie, l'imagination, quoique ce soit, je n'en veux plus, reprenez-la ! » hurle-t-elle face à un mur blanc du salon.



Naïvement, elle écoute, elle attend une réponse... rien. Que des craquements. Dehors, le vent s'acharne sur les volets de sa maison dans un long sifflement. Il fait maintenant très sombre, sombre comme si un être immense s'était penché sur sa maison pour la regarder par une fenêtre. « Les fenêtres ! » s'inquiète nerveusement Mariette. « J'ai oublié de tirer les stores ».

Elle s'avance nerveusement près de la fenêtre de la cuisine qui donne sur sa cour arrière. Elle est un peu craintive, parce que la lumière reflète à Mariette l'image de la pièce, et elle ne peut donc pas voir à l'extérieur. Et si quelqu'un l'attrapait par le bras alors qu'elle est si près de la fenêtre ? D'un geste tremblant, mais très rapide, elle réunit les deux parties ensemble. Et lorsque Mariette se dirige vers le salon, son cœur battant à tout rompre, elle entend encore le cliquettement des petites bandes de métal qui se frappent les unes les autres, tel un long rire sarcastique.

Lorsqu'elle entre au salon, inquiète, elle s'arrête, puis écoute. Son visage s'affaisse, ses pupilles se dilatent, la sueur qui coulent sur son visage prend d'assaut tout son corps, au moment même où elle sent un frisson lui parcourir le corps depuis ses orteils, tel une vague qui vient s'abattre sur le sable gris que sont ses cheveux. « Des enfants, ce sont des cris d'enfants ! Ils sont revenus ! ». La lumière plus tamisée du salon lui permet de distinguer à l'extérieur des formes, plus ou moins humaines, blanchâtres, qui courent sur sa pelouse. Un petit être au visage d'un vert horrible, d'un vert sépulcral, s'avance rapidement vers la fenêtre, puis s'y arrête à quelques centimètres et fouille la pièce du regard, un large sourire aux dents pourries et tordues accroché quelque part sur son visage. Mariette s'effondre derrière un fauteuil lorsque la chose l'a voit et frappe à la fenêtre, pour lui dire qu'elle était là pour elle, qu'elle ne repartirait sans lui avoir pris quelque chose. « Ils m'ont déjà tout pris ! Ma vie, ma santé, mes moments de paisibilité, ils ne peuvent que vouloir mon âme ! » s'horripile Mariette, à demie consciente et blessée par sa chute. « Laissez-moi ! LAISSEZ-MOI ! » hurle-t-elle de toutes ses forces, d'un cri qui porte toute la peur qu'un être vivant peut soutenir. La chose verte n'y est plus, mais les cris ne disparaissent pas. Ces voix d'enfants s'entremêlent, se précipitent aux oreilles de Mariette. Elle pleure sans qu'elle le veuille. Elle aurait voulu affronter la mort, ou du moins la folie, avec plus de fierté. Incapable, elle en était tout à fait incapable. La porte résonne sous les coups... Mariette ne sait plus vraiment si on cogne à la porte ou si on tente de la défoncer. Elle a perdu le support de ses jambes, et sa raison s'est dissoute en une sorte de folie. Avec les forces qui lui restent, elle crie « Allez-vous-en ! ». On cogne encore, elle crie, on cogne encore, elle crie encore. Des dizaines de

fois ils sont revenus à la charge.

Mariette est fatiguée, brisée, elle est convaincue que le dernier sentiment de lutte en elle est disparu. Elle est épuisée. Recroquevillée sur elle-même, elle tremble, les yeux fixés sur le motif horrible du fauteuil qui la protège... le regard vide. Elle pense à ce premier jour où elle entendit ces voix, qu'elle s'attarda à ce silence maudit. Elle aurait dû partir, elle en est maintenant certaine. Mais ce qu'elle a vécu, elle devra le porter partout où elle ira, si jamais elle en sort vivante, ce dont elle ne sait si elle doit encore l'espérer, voire l'envisager. Elle ne pleure plus, parce qu'à un certain stade de détresse les larmes ne suffisent plus. Elle se rappelle ce compagnon qui s'enfuit de sa vieillesse. Il doit être tenu responsable de tout cela, il est l'auteur de ce silence.

Elle n'en peut plus. "Si jamais on frappe encore à la porte, j'ouvrirai. Ils me prendront, tout simplement". Sur ces pensées, des coups sur la porte brouillent l'air et viennent vibrer aux oreilles de Mariette. Avec la démarche sans émotions de quelqu'un qui a compris que la peur n'est même plus une réaction acceptable lorsque tout est joué, elle marche lentement vers la porte, en essuyant les larmes sur son visage. Elle a mal aux yeux. Elle enlève le faible loquet supposé tenir en échec l'assaut d'un voleur. D'un dernier souffle, elle ouvre la porte le plus vite possible, pour en finir. Un fantôme l'attend bel et bien. Serait-ce ce fou qui l'entraînait vers lui, par ces voix ? Le fantôme la regarde sans bouger, puis lui dit : "bonjour, avez-vous des bonbons madame ?"

Bonne Halloween !



P.P.R. ENR.

Plâtrage Yvon Rémillard

Peinture 1, rue Boivin

Résidentiels Saint-François

Tél : (418) 259-2415

Weed Man®

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

Tél.: 418-259-7700

1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0



JOACHIM LAFERRIÈRE

ÉLECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074

FAX: 418-243-2157



**LES
CONSTRUCTIONS**

JEAN BOUCHER

Entrepreneur général
Rénovation • Construction

194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer, Qc

Tél.: 418-259-2628

G0R 1E0

Vente et adm.: 418-259-7721

Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

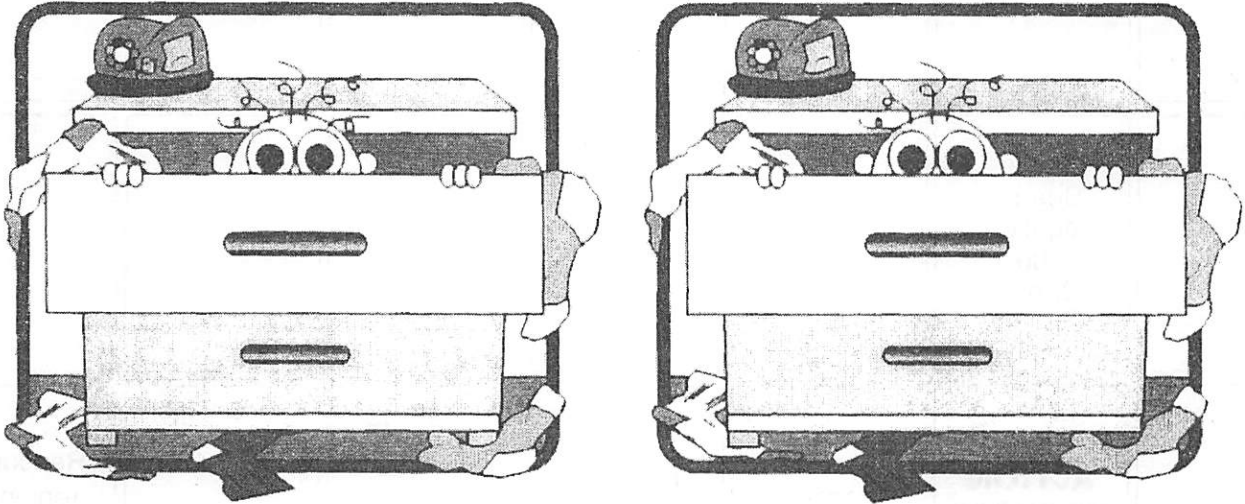
LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0



JEU DES DIFFÉRENCES

Quand Félix passe quelque part, le ménage est à refaire!
À toi de trouver les 6 différences entre ces deux images.




LA GIROQUETTE

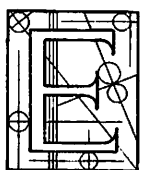
Déplace-toi dans la grille à partir de la case "départ".
Chaque case t'indique le nombre de bonds et la direction à suivre.
Encerle le premier dessin sur lequel tu t'arrêteras, c'est la réponse du jeu.

		Nord							
	→ Départ								
	3 sud	☆	2 est	2 ouest	5 sud	✉	4 ouest	5 sud	3 ouest
	1 sud	5 est	2 sud	3 ouest	✎	1 ouest	1 nord	1 sud	⊗
Ouest	✈	4 sud	2 ouest	2 nord	1 sud	4 sud	🌸	3 ouest	1 nord
	2 est	2 nord	1 ouest	1 sud	2 nord	2 sud	2 nord	1 ouest	♥
	1 sud	4 sud	✍	2 ouest	✂	1 sud	☎	1 nord	1 ouest
	❄	1 ouest	4 nord	☀	1 ouest	5 nord	1 nord	1 ouest	☞
		Sud							
		Est							



AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5 Séance régulière du Conseil	6	7	8	9	10
11	12 ACTION DE GRÂCE CONGÉ	13 <i>Tombée de L'Écho</i>	14 Réunion des Fermières	15	16	17 Rencontre régionale de l'AMECQ à St-François
18	19	20	21	22	23	24 Soirée dansante Orchestre Tradition
25	26	27	28	29	30	31  Halloween



publicitaires
SPACE en construction

Disponible maintenant

**Annonces
Réservez-le**

Réjean Cloutier: 259-2567



OPINION DU MAIRE. (TEXTE ECRIT EN AVRIL 1998)

J'ai lu et relu avec attention l'opinion de madame Léna Tremblay et j'en ai déduit que quelques mises au point seraient utiles dans le but de fournir aux contribuables intéressés une information non émotive de la situation.

Effectivement, le succès de Les Produits Métalliques Roy sur le marché mondial, les oblige à des aménagements industriels continuellement en évolution.

Ayant été sensibilisé par les contribuables affectés par les activités industrielles, le Conseil, après avoir rencontré Les Produits Métalliques Roy, a pris les mesures nécessaires pour atténuer les inconvénients de cohabitation dans une zone où historiquement les activités résidentielles, commerciales, et industrielles se pratiquent depuis plus de 100 ans.

En 1997, la municipalité a demandé à Les Produits Métalliques Roy de nous déposer un plan quinquennal de leur expansion future prévisible.

De plus, Les Produits Métalliques Roy se sont engagés à des mesures, dans le but d'atténuer les inconvénients des bruits occasionnés par la manutention extérieure des produits manufacturés.

La plupart des inconvénients constatés sont survenus en septembre 1997, et depuis ce temps, le dossier suit son cours sans aucun délai inutile, tel que vous l'insinuez.

La municipalité ne peut logiquement obliger Les Produits Métalliques Roy à faire des travaux de finition et d'aménagement qui seront à refaire après la reconstruction de la rue, suite aux travaux de collecte des eaux usées qui normalement devrait se faire pendant 1998.

Avant de mettre en place un règlement sur la circulation et la vitesse, la municipalité est dans l'obligation d'en vérifier la validité et la légalité auprès du ministère des Transports, et un avis non conforme de vos affirmations nous est parvenu au cours du mois de mars.

Contrairement à ce que vous affirmez, jusqu'à preuve du contraire, Les Produits Métalliques Roy respectent les normes de l'Environnement sur les poussières et les bruits.

Contrairement à ce que vous affirmez, la municipalité ne peut interdire le passage des camions pour la desserte locale.

Contrairement à ce que vous affirmez, la municipalité ne peut avoir un règlement discriminatoire, c'est-à-dire, tel que vous l'exigez, interdire circulation et stationnement pour Les Produits Métalliques Roy mais le permettre aux autres résidents.

Contrairement à ce que vous affirmez, nous vous avons informée sur les inconvénients de la réglementation que vous demandiez, mais vous ne vous êtes pas prononcée, alors après quelle que soit la décision, vous pourrez toujours la critiquer.



Chronique du maire

Contrairement à ce que vous affirmez, la réglementation sur les nuisances sera appliquée par la Sûreté du Québec dont le protocole d'entente n'est pas encore signé. De plus, la Cour municipale qui imposera les amendes est en fonction légale depuis seulement octobre 1997 pour les municipalités de la MRC de Montmagny.

Contrairement à ce que vous affirmez, les exigences des espaces de stationnement sont en relation direct avec le nombre d'employés afin de s'assurer que l'entreprise dispose de la superficie de terrain suffisante pour ne pas causer de nuisance. Ce problème qui est chronique, pour la simple raison que Les Produits Métalliques Roy ont une croissance de main-d'oeuvre continue depuis les trois dernières années, est en voie d'être réglé pour quelques années à venir.

Leur localisation a pour but de faciliter le déneigement et, à ce que je sache, la circulation d'automobiles et de camions conforme avec les normes du ministère des Transports, fait partie du quotidien de tous les habitants du Québec.

Je crois que votre exigence de faire circuler le trafic de Les Produits Métalliques Roy par l'extrémité ouest du terrain, tout près de la demeure de M. Michel Collin, démontre que vous avez plus d'intérêt pour votre personne que pour l'ensemble de vos concitoyens; votre demeure étant plus éloignée que celle de M. Collin.

Je suis surpris que vous ayez décidé de faire de ce problème un débat public. Vous me donnez l'occasion de vous rappeler que **vous et votre famille immédiate, êtes personnellement responsable de la situation qui existe aujourd'hui dans la rue du Moulin.**

Je profite de l'occasion pour vous rappeler, que pendant plus de 6 ans dans les années 1980 à 1990, la municipalité est intervenue à plusieurs reprises pour obtenir le droit de reconstruire le vieux moulin, dont les ruines sont sur votre propriété, pour en faire une attraction historique sans prix.

Vous avez toujours refusé d'autoriser la municipalité.

La municipalité, avec la collaboration de monsieur Louis-Philippe Bonneau a donc dû renoncer à une subvention de plusieurs milliers de dollars que la fondation McDonald Stewart avait réservée pour la reconstruction du vieux moulin qui serait devenu une attraction culturelle régionale, tout en demeurant la propriété de votre famille.

Votre décision négative a privé votre communauté d'un investissement financier important et de la reconstruction d'un édifice patrimonial d'une valeur culturelle unique.

Avec beaucoup d'amertume nous avons dû abandonner le projet, mais nous avons respecté votre décision sans faire de commentaire sur la place publique.

Si au contraire vous aviez participé à ce projet, aujourd'hui, en plus d'être propriétaire d'un bien culturel d'une valeur inestimable, la municipalité aurait été dans l'obligation de créer cette zone "environnement culturel" et toutes constructions commerciales ou industrielles auraient été interdites.



Donc aujourd'hui, rappelez-vous devant toute la population que librement et sans intervention, vous avez choisi.

Ceci étant dit, je suis convaincu que le dialogue continu entre Les Produits Métalliques Roy et la municipalité, fera en sorte que leurs projets d'aménagement futurs vont donner les résultats que tous, nous désirons.

J'aimerais vous rappeler que les résidents du patelin tranquille de votre enfance et de la mienne, ont toujours depuis des décennies, vécu le développement économique du Québec, avec les inconvénients et les avantages du progrès. Historiquement, le secteur Morigeau, avec les deux moulins Tremblay, a toujours profité et vécu avec une activité économique et industrielle assez vigoureuse, sciage des billots l'hiver (pas silencieux), entreposage des billots sur les terrains près du moulin (embarrassant), mouture du grain et du foin des fermiers et planage du bois (poussièreux et bruyant) et j'en passe.

L'activité économique de la population de St-François, autant agricole, qu'industrielle, nous permet tous ensemble de profiter d'une qualité de vie intéressante; l'indice de chômage et le B.S. est sous la moyenne provinciale et l'indice de richesse collective est au-dessus de la moyenne.

En terminant, je demande la collaboration de tous les contribuables du secteur Morigeau pour la bonne marche des travaux et au nom de la municipalité, je m'excuse pour tous les inconvénients qui les accompagneront.

Voilà madame Tremblay la mise au point que j'avais écrite en avril 1998 suite à votre article du printemps.

A la suite de votre rencontre avec le Conseil dans le dossier des travaux projetés, j'ai pensé qu'il était plus sage de laisser passer. Mais voilà que vous rappiquez de nouveau dans l'écho de septembre avec des insinuations que vous devrez prouver et des questions suggestives dont vous n'acceptez pas les réponses.

La municipalité a l'obligation d'émettre un permis lorsque celui-ci est conforme avec la réglementation.

La localisation des conteneurs sur une propriété privée n'est pas réglementée.

La réglementation sur les nuisances est en vigueur et ce n'est pas le Conseil mais l'inspecteur municipal et la Sûreté du Québec qui en feront l'application.

Le Code de la sécurité routière s'applique sur tous les chemins municipaux.

Vous affirmez que le règlement 120-1991 n'est pas respecté; vous portez plainte à l'inspecteur ou à la Sûreté et ils prendront une décision.

La réglementation permettait et obligeait l'émission du permis... vous vous répétez dans vos interrogations.



Toute demande de permis non conforme doit passer par une demande de dérogation mineure, qui est publiée.

Je ne vois pas d'autres interrogations assez claires et précises dans votre article, mais je décèle dans l'ensemble de votre texte, une certaine attitude à l'insinuation, à la suspicion bref, une tendance à des sous-entendus afin de semer le doute et la méfiance envers l'intégrité des personnes qui ne sont pas de votre opinion.

Personnellement, malgré toutes les images négatives que vous faites de votre situation, je suis convaincu que vous êtes traitée avec tout le respect que vous méritez.

A la lecture de votre texte, je compte sur vous pour me rappeler le nom de l'auteur de la citation suivante:

Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.

En terminant, malgré l'aspect légale de la situation, la municipalité est consciente qu'un problème de proximité, accompagné d'une augmentation d'activités importantes, ont créé une situation que personne n'avait prévue. Dans le but de la corriger, la municipalité demande au gouvernement du Québec, l'autorisation de construire une rue au nord de l'industrie Les Produits Métalliques Roy, afin de décongestionner la circulation près de la demeure de la famille Collin et de la rue du Moulin. La municipalité doit obtenir l'autorisation de la C.P.T.A. avant de procéder à des travaux de cette importance et négocier les subventions adéquates.

Je souhaite que cette rétrospective de tout ce dossier, nous permette à tous, de comprendre la situation afin de prévenir pour un projet futur.

Respectueusement,

Jacques Dumas



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 08 septembre 1998, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Denis Blais,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 août 1998 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 août 1998 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Les Loisirs St-François de Montmagny, contribution municipale	25 000,00
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	37,04
Yvon Montminy, remb. taxes 1998 diminution évaluation 600\$	5,45
Produits Métalliques Roy inc., remb. taxes 1998 vente ancien moulin	189,11
Québectel, service bureau 428,52	
service garage 105,05	533,57

Hydro-Québec, éclairage public juillet	545,56	
électricité M. Paroisse	300,49	
bi-énergie M. Paroisse	49,65	895,70
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement		12,00
Ferme Midjy s.e.n.c., remb. taxes 1998 vente lot P-41 (bassins)		21,40
Michel Laflamme, remb. taxes 1998, diminution évaluation 1700\$		22,46
Soc. Canadienne des Postes, envoi ciruclaires		27,48
Ministre Revenu Québec, remise d'août		3 069,96
Ministre Revenu National, remise d'août		2 257,18
CARRA, remise d'août		239,34
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges août		869,28
Richard Leblanc, enlèvement vidanges août		2 161,75
La Fabrique, loyer septembre bibliothèque		166,67
Bureautique Côte Sud, toner télécopieur 206,93, ruban imprimante, relieurs, étiquettes, tampon encreur, cartouche calculatrice 154,41		361,34
Québectel, service cellulaire pompier	20,36	
service cellulaire municipalité	42,83	63,19
M.R.C de Montmagny, entente inspecteur intermunicipal 2e versement 7 800\$, formulaires permis, étiquettes 46,95, contribution collecte sélective (étude) 183,63		8 065,22
Evalim, honoraires professionnels assainissement des eaux		736,16
Laboratoire Environnement LCQ, analyse échantillons d'eau		53,37
Les Commerçants de la Chaudière, transport Dicom		4,39
Publications CCH ltée, mise à jour règlements municipaux du Québec		165,85
Les Produits J.P. Côté, 3078 litres chlore à .30\$		1 062,15
Signabec, enseignes		211,87
Les Encans Boulet inc., achat épandeur à engrais chimique		92,02
Novicom 2000 inc., achat contrôle pour pager et haut-parleur		622,35
Dépanneur Ultra, essence		
Tracteur-tondeuse	87,35	
Camion incendie	34,68	122,03
Emco, matériel tuyau pvc Poste incendie nouveau	232,35	
tuyau cuivre voirie	173,09	405,44
Terrassements Joncas, 33.10 tm gravier à 3.70 nouveau poste incendie		
122,48, 35.05tm gravier à 3.70 voirie	129,69	290,06
Unibéton, 133.55 tm sable		38,41
TY Moteurs, réparation tracteur-tondeuse		415,20
Breton Métal, fer au garage		123,07
Philias Blais & Fils enr., 4_ hrs pelle rétrocaveuse + voyage terre		293,31
D'Amours Métal inc., location "container" au garage		258,81
Construction BML, béton bitumineux + colle		156,96
Centre du Pneu Ouellet,		
4 pneus récapés pour niveleuse	2 613,37	
3 pneus camion GMC	483,11	3 096,48
Lalimec, réparation pelle rétrocaveuse		339,78
Garage Sylvain Bernier, poser pneu sur niveleuse		5,75

Langlois & Frère enr., pièce scie asphalte		18,35
Station Service 364, essence camion Inter		69,00
Pétrole Montmagny inc., 2422.9 litres diésel à .39		1 086,91
Praxair, location bouteille		41,66
Les Automobiles Chabot inc., vérification et correction camion Ford + changement d'huile 742.18, réparation niveleuse 122.61		864,79
Blocs de Béton Montmagny, 1 allonge regard		56,94
Inspec-Sol (Québec) inc., honoraires professionnels contrôle qualitatif matériaux assainissement		957,59
Excavation Chanel, location pelle fossés ch. Prairies		1 702,37
Jocelyne Noël, entretien bureau août		50,00
Ricoh, contrat service photocopieur		195,36
Formules d'affaires CCL, sac de mise en candidature		60,48
Les Produits Industriels Jean-Paul Côté, chlore		722,82
Les Commerçants de la Chaudière, transport Dicom		14,32
T-Tracto, pièce niveleuse		46,15
Unibéton, ciment nouveau Poste incendie		257,66
Ferme Horticole Lajoie, placement roches pancarte route Berthier-St-François		143,78
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes		81,44
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Nouveau Poste incendie	18 701,61	
Voirie	98,22	
Garage	192,66	
M. Paroisse	35,93	
Pav. Bédard	264,18	
Poste chloration	139,34	19 431,94
M.R.C. Montmagny, mutations mai à août 1998		72,00
Équipement LAV, pièce compacteur		105,38
Soc. Québécoise Assainissement des Eaux, études		310,94
Albert Bonneau inc., matériel		
Aqueduc	27,07	
Pav. Bédard	31,92	58,99
		<hr/>
	Total:	78 840.44\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GENERALES DE LA MUNICIPALITE

Le secrétaire-trésorier remet à chacun des membres du Conseil, la note de couverture des assurances générales de la municipalité, préparée par Assurances PMT inc.

Pour couvrir la période du 6 août 1998 au 6 août 1999, il va en coûter 24 484,42\$ incluant la taxe provinciale. L'an dernier, le coût était de 22 573,06\$.

Le Conseil municipal veut rencontrer son assureur pour lui poser quelques questions et obtenir certaines explications sur des points bien précis. Donc, pour l'instant, le Conseil accepte de lui verser la moitié du coût total de la prime. La deuxième partie sera versée après avoir rencontré le courtier.

CONSIDERANT QUE le Conseil municipal a des interrogations sur la note de couverture concernant le renouvellement des assurances générales de la municipalité;

CONSIDERANT QU'une rencontre va être nécessaire entre le Conseil municipal et le courtier des Assurances PMT inc.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,

APPUYE par monsieur Pierre Jean,

ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud accepte de payer la note de couverture au montant de vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-quatre dollars et quarante-deux sous (24 484,42\$) taxes incluses au groupe Assurances PMT inc.

QUE la moitié soit douze mille deux cent quarante-deux dollars et vingt et un sous (12 242,21\$) soit versée immédiatement et que la balance soit payée après la rencontre avec le courtier.

QUE la période couverte soit du 6 août 1998 au 6 août 1999.

COUT FINAL DES TRAVAUX DE REFECTION A LA MAISON DE LA PAROISSE

Présentation des derniers travaux qui ont été faits à la Maison de la Paroisse avec les coûts s'y rattachant.

Ordre de changement No 06

11 894,74\$ taxes incluses

Ordre de changement No 07

3 423,46\$ taxes incluses

La demande de paiement final de Construction Jacques Dubois comprend les ordres de changement No 6 et 7 et la libération de 5% de retenue. Cela représente un montant de 20 281,90\$ taxes incluses. Cette demande de paiement No 5 a été vérifiée et approuvée par l'architecte Luc Fontaine qui en recommande le paiement.

COUT TOTAL DES TRAVAUX

	MONTANT	TPS	TVQ	TOTAL
Construction Jacques Dubois	96 789,33	6 775,23	6 964,93	110 529,39
Honoraires Luc Fontaine	7 967,07	557,69	639,36	9 164,12
Total:	104 756,40	7 332,92	7 604,29	1 1 9
	693,51\$			

Le secrétaire-trésorier rappelle que la municipalité a touché 29 000\$ en subvention du ministère de la Culture pour ces travaux. La subvention de 25% avait été accordée sur une estimation de 116 000,00\$. Hors, si on considère que la municipalité récupère .5714 de la TPS soit 4 190,03\$, le coût réel et final des travaux s'élève à 115 503,48\$.

CONSIDERANT QUE les travaux de réfection à la Maison de la Paroisse sont terminés;

CONSIDERANT QUE le surveillant des travaux, monsieur Luc Fontaine architecte, a effectué une dernière visite des lieux et a approuvé les travaux réalisés;

CONSIDERANT QUE la dernière demande de paiement a aussi été vérifiée et approuvée par le surveillant des travaux qui en recommande le paiement;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur Pierre Jean,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte de payer Construction Jacques Dubois pour les derniers travaux de réfection réalisés à la Maison de la Paroisse et qui s'élèvent à un montant de vingt millé deux cent quatre-vingt-un dollars et quatre-vingt-dix sous (20 281,90\$) taxes incluses.

QUE des pièces justificatives du coût de réalisation final de ces travaux soient envoyées au ministère de la Culture.

SOUSSIONS GOUTTIERES POSTE INCENDIE

Des soumissions sur invitation pour la pose de gouttières au poste incendie ont été demandées. Voici le résultat:

Gouttières Bellechasse 2000	537,00 + taxes
Gouttières 4 saisons	828,00 + taxes
Gouttières Appalaches	1 270,00 + taxes

La résistance de gauge est la même dans les 3 cas, soit .032.

CONSIDERANT QUE la demande présentée aux soumissionnaires invités était exactement la même pour tous;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYE par monsieur Yves Laflamme,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient les services de Gouttières Bellechasse 2000 pour la fourniture et l'installation de gouttière au nouveau Poste incendie pour un montant de cinq cent trente-sept dollars (537,00\$) taxes en sus.

QUE ces gouttières soient installées à l'avant et à l'arrière du Poste incendie.

Comme le prix de Gouttières Bellechasse 2000 était très avantageux, le Conseil municipal a décidé de faire installer, par la même occasion, des gouttières sur toute la façade avant du Garage municipal. Ce dernier n'en n'était pas pourvu et à chaque hiver cela causait des problèmes au niveau de la fermeture et de l'ouverture des portes. Le prix pour la fourniture et l'installation au Garage municipal est de cinq cent trente deux dollars et cinquante sous (532,50\$) taxes en sus.

SOUSSIONS POUR POLISSAGE DU PLANCHER AU NOUVEAU POSTE INCENDIE

Des soumissions sur invitation ont été demandées pour la préparation et le polissage du plancher en ciment au poste incendie. Voici le résultat:

1- Rosaire Blais de Duberger	3 150,00\$ + taxes
3- Les Habitations Celbert inc. de St-Georges de Beauce	2 400,00\$ + taxes
2- Finition de Béton S.J. inc. de St-Henri de Lévis	2 120,00\$ + taxes

CONSIDERANT QUE la demande présentée aux soumissionnaires invités était exactement la même pour tous;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur Pierre Jean,

ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud retient les services de Finition de Béton S.J. inc. de St-Henri de Lévis pour la préparation et le polissage du plancher en

ciment du nouveau Poste incendie pour un montant de deux mille cent vingt dollars (2 120,00\$) taxes en sus.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

La compagnie Wilfrid Allen présente deux demandes de paiement pour les travaux d'assainissement réalisés à date. Le secrétaire-trésorier remet à chacun une copie de chacune des ces demandes pour fin d'approbation. Ces demandes de paiement sont signées et approuvées par l'ingénieur de la municipalité, monsieur Bernard Moreau.

1ère demande de paiement 216 947,03\$ **2e demande** de paiement 537 898,85\$

Ce montant est réparti ainsi:

Municipalité	8 738,85\$	Municipalité	62 135,05\$
PADEM	175 489,37\$	PADEM	336 712,76\$
AIDA	32 718,81\$	AIDA	139 051,05\$

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance de chacune des demandes de paiement présentées par la compagnie Wilfrid Allen;

ATTENDU QUE ces demandes de paiement sont pour des travaux déjà réalisés et non pour des travaux à venir;

ATTENDU QUE ces demandes de paiement ont été vérifiées et approuvées par l'ingénieur de la municipalité, monsieur Bernard Moreau et qu'il en recommande le paiement;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte de payer à la compagnie Wilfrid Allen inc. les deux demandes de paiement présentées pour les travaux réalisés à date soit:

A) 1ère demande de paiement	216 947,03\$ taxes incluses
B) 2e demande de paiement	537 989,85\$ taxes incluses

QUE la compagnie Wilfrid Allen inc. fournisse des quittances à la municipalité suite à la réception de paiement.

QUE ces quittances montrent combien il reste à payer à chacun de ses sous-contractants qui ont dénoncé leur contrat.

QUEBECTEL

Un représentant de Québectel est venu rencontrer le secrétaire au bureau municipal. Le but de cette visite était de proposer, suite à une analyse de factures, de diminuer les frais de services actuels. Voici un tableau qui nous montre l'économie que l'on pourrait réaliser en adhérant à "CENTREX".

Coût actuel	438,04\$ par mois
Avec Centrex	289,69\$ par mois

Donc, une économie de 148,35\$ par mois si on adhère au mode Centrex. Pour 12 mois, cela représente une économie de 1 780,20\$.

CONSIDERANT QUE les coûts mensuels actuels de communication peuvent être diminués par Québectel, en adhérant au programme Centrex;

CONSIDERANT QU'un représentant de Québectel a présenté un tableau qui montre les économies qui pourraient être réalisées en adhérant à ce programme;

CONSIDERANT QUE le service offert présente des économies appréciables et offre plus d'options;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,

APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud décide de choisir l'option Centrex pour une période de 6 ans, au coût mensuel de deux cent quatre-vingt-neuf dollars et soixante-neuf sous (264,69 + 25\$ extension = 289,69\$).

QUE Québectel soit avisé et que les changements s'effectuent le plus tôt possible.

CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Le ministère des Transports est disposé à adjudger un contrat d'un an avec clause de renouvellement pour les deux années subséquentes au montant de 12 421,11\$. pour la saison 1998-1999.

12 421,11\$ pour 3.32km

19 759,19\$ pour 5.88km l'an dernier

La fourniture des matériaux pour le déglacage revient à l'entrepreneur.

Le tracé: de l'église aux 4 chemins, montée St-François à la bretelle sud de l'autoroute 20.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud accepte l'offre de contrat d'entretien d'hiver présentée par le ministère des Transports, d'une durée de 1 an avec clause de renouvellement pour les deux (2) années subséquentes et dont le montant a été fixé à 12 421,11\$ pour la saison 1998-1999.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,

ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud autorise monsieur le maire Jacques Dumas, à signer le contrat d'entretien d'hiver portant le numéro 3473-98-4943.

DEMANDE D'APPUI POUR DEVELOPPER UN SERVICE DE GARDE EN INSTALLATION.

Le Centre de la Petite Enfance "Enfant-Bonheur inc." demande l'appui de la municipalité par résolution, pour développer des services de garde en installation. A cet effet, un document explicatif est remis à chacun des membres du Conseil.

La Municipalité de St-François de la Rivière du Sud n'est pas contre le projet. Par contre, avant de s'engager financièrement, la municipalité veut qu'une enquête sérieuse et représentative soit menée auprès des résidents de St-François afin de déterminer s'il y a un réel besoin à ce niveau.

ELECTIONS (A TITRE INFORMATIF)

Il y a des élections à St-François de la Rivière du Sud cette année. Les postes touchés sont:

- 1- Monsieur le Maire Jacques Dumas
- 2- M. Norbert Morin siège No 2
- 4- M. Alphonse Marceau siège No 3
- 3- M. Denis Blais siège No 4

Le premier jour pour produire une déclaration de candidature est le 4 septembre et le dernier jour est le 9 octobre 1998.

PROCEDURES D'EXPROPRIATION

Me Sarto Veilleux s'est présenté au tribunal pour le dossier impliquant la municipalité contre monsieur Rémi Théberge. Le but de l'appel du rôle était de fixer une date pour enquête et audition du dossier. La municipalité voulait reporter la date de l'enquête de 1 an à cause des travaux d'assainissement des eaux qui se font actuellement. Hors, Me Jean-Marc Corriveau, procureur de M. Rémi Théberge, insiste pour que l'enquête et l'audition de cette cause soient faites dans les plus brefs délais.

Me Veilleux a signifié que l'enquête et l'audition, si les procédures d'expropriation ne sont pas arrêtées, auraient lieu en janvier 1999.

Me Veilleux veut savoir si la municipalité arrête définitivement les procédures d'expropriation parce que janvier c'est trop tôt ou vous lui permettez une dernière tentative de négociation avec la partie adverse.

Le Conseil décide de faire arrêter les procédures d'expropriation.

DEMANDE D'ALLOCATION DE L'ECOLE LA FRANCOLIERE

L'Ecole La Francolière demande une allocation financière de 350\$ pour l'organisation et le maintien de la brigade scolaire. Cette somme sert à récompenser les jeunes brigadiers et à l'achat de matériel.

CONSIDERANT QUE le rôle d'une brigade scolaire est très important et permet d'assurer la sécurité des étudiants;

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,

APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,

ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud accepte de verser à l'Ecole La Francolière une allocation financière de trois cent cinquante dollars (350\$) pour l'organisation et le maintien de la brigade scolaire.

ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIERE-APPALACHES

L'Association touristique régionale travaille pour promouvoir et développer toutes les municipalités de son territoire auprès du million de touristes qui la visitent chaque année.

La tarification 1998-1999 pour adhérer à l'Association est la suivante:

Population	1,600 x .15 =	240,00
	TPS	16,80
	TVQ	19,26
TOTAL		276,06\$

CONSIDERANT QU'il y a un grand nombre d'emplois qui sont créés grâce à l'industrie touristique;

CONSIDERANT QUE des personnes de St-François de la Rivière du Sud oeuvrent dans le domaine touristique;

CONSIDERANT QUE l'Association touristique régionale Chaudière-Appalaches est une fenêtre formidable pour promouvoir le tourisme sur notre territoire;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,

APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud accepte d'adhérer à l'Association touristique de Chaudière-Appalaches pour 1998-1999 et de verser la somme de deux cent soixante-seize dollars et six sous (276,06\$).

VARIA

Monsieur le maire lit à l'assemblée publique une lettre d'un résident de St-François (M. Christian Collin). Cette dernière traite des désagréments qu'ils ont à subir en provenance de l'industrie Les Produits Métalliques Roy inc. Dans cette lettre il y a aussi quelques recommandations.

La lettre est prise en considération et sera gardée au dossier.

Monsieur le maire explique devant les gens présents le déroulement des travaux d'assainissement et fait état de quelques ajouts au contrat initial.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,

ET RESOLU QUE la séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt et une heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.



Baseball mineur

Comme toute chose à une fin, notre saison de baseball mineur est terminée. On a eu un bel été, les joueurs se sont amusés et ceux qui les ont supportés ont sûrement trouvé plaisir à les regarder jouer, surtout lors des séries de fin de saison qui ont été des plus excitantes.

Eh oui! Nous avons eu l'honneur d'avoir l'équipe Atome et celle du Pee-Wee qui ont gagné respectivement chacun dans leur classe pour le championnat des séries. Nos quatre joueurs de St-François qui évoluaient pour le Midget de St-Raphaël dont: Mathieu Bonneau, Éric Lamonde, Éric Tanguay et Guy Tremblay, ont gagné le championnat de la saison et des séries.

Félicitations à tous.

Nous voulons remercier sincèrement tous ceux qui se sont dévoués de près ou de loin au bon fonctionnement du baseball, comme par exemple: les arbitres, les marqueurs, les entraîneurs, les bénévoles lors de nos tournois, les parents pour les transports des joueurs et ceux qui ont vu à la préparation du terrain.

Un merci en particulier aux Loisirs pour leur contribution apportée pour le recouvrement extérieur des trois kiosques qui servent au terrain de baseball.

Lors du tournoi familial qui s'est déroulé la fin de semaine du 4-5 et 6 septembre, il y aurait des personnes qui ont emprunté des gants de baseball en omettant de les remettre. D'autres se sont trompés de gant et d'autres ont oublié leur gant sur le terrain. S.V.P. veuillez vérifier et contacter Normand Lacroix au 259-2478 pour rapporter les gants ou venir chercher votre gant.

Merci à l'avance. Le tournoi a été remporté par la famille Laliberté, commandité par Rachel Bonneau et Ferme Redimar.

Les membres du comité de baseball mineur vous souhaitent une bonne fin d'année et nous serons de retour l'an prochain.

Yvon Rémillard, président



A
T
O
M
E

Jean-François Blais, Jérôme Blais, Kevin Blais, Marie-Michèle Dorval, François Gourgues, Maxime Gourgues, Pier-Luc Lemieux, Jason Létourneau, Pascal Létourneau, Kim Rémillard, Maxime Roy, Philippe Simard, Maxime Théberge. Entraîneurs : Luc Lemieux et Guylaine Gonthier.



P
E
E
-
W
E
E

David Boucher, Vincent Garant, Carl Létourneau, Francis Létourneau, Jessi Létourneau, Vanessa Létourneau, Steve Martineau, Jean-François Misson, Christopher Parker, Sébastien Rémillard, Michaël Roy. Entraîneurs: Yvon Rémillard et Bertrand Roy



MOULÉES — QUINCAILLERIE — MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0
TÉL.: 418-259-7715
FAX: 418-259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R1E0
TÉL.: 418-259-7718
FAX: 418-259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0
TÉL.: 418-884-2802
FAX: 418-884-2803



Petites annonces

Gardiennne

Mère de famille garderait vos enfants à la semaine et le soir du lundi au jeudi. Offre aussi les repas.

Tel : 259-7608

À vendre

Un lit superposé tubulaire rouge (simple) 55.00\$
Chambre à louer avec accès à la cuisine, salon et câble.
Vêtements pour dame 14 ans +
Tel : 259-2273

À vendre

Vêtements pour filles et garçons de 0 à 6 ans.
Des jouets, une poussette double neuve utilisée un été seulement et deux autres poussettes.
Tel : 259-2941

À vendre

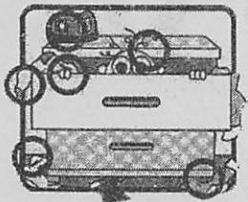
Propriété à vendre comprenant maison, terrain assez grand, garage de tôle au bord de la route avec un peu d'équipement.
881, chemin Saint-François Nord-Ouest
Tel : 259-7565

Les Jeux de L'Écho

SOLUTIONS

Solutions de la page 17

Réponse au jeu 43, le jeu des différences



Réponse au jeu 49, "La girouette"



O bonsoins

Pierre Martin

534, Chemin St-François O.
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

La migraine

On signale que 19% de la population québécoise souffre de migraine. Ce qui représente pas moins d'un million de migraineux au Québec. Environ 75% de ces patients migraineux affirment que leur maladie à des répercussions négatives sur leur vie personnelle et professionnelle. La majorité des personnes atteintes ont entre 20 et 45 ans. La migraine a tendance à diminuer avec l'âge: chez l'homme son incidence décroît après 35 ans et, chez la femme, à la fin de la quarantaine.

Comment reconnaître une migraine

- Douleur lancinante souvent plus forte d'un seul côté de la tête
- Les crises durent de 4 à 72 heures d'une fréquence de 1 à 6 fois/mois
- Les crises sont d'intensité modérée à sévère
- La douleur épouse les battements du coeur
- Douleur aggravée par tout effort physique
- Les lumières, les odeurs et le bruit amplifient la douleur
- Présence de nausées et/ou des vomissements

Facteurs déclenchant les crises de migraine

- Hormones: menstruations, ovulation, puberté, ménopause, grossesse
- Changements: température, saisons, voyages, altitude, horaire, sommeil, passer un repas, alimentation
- Alimentation: aspartame, caféine, chocolat, fromages vieilliss, glutamate monosodique, nitrites (charcuties), noix / arachides, vin rouge

Certains médicaments

- Stimuli sensoriels: soleil, lumière fluorescente, odeurs...
 - Stress: activités intenses, décès / divorce, déménagement
 - Environnement: fumée de cigarette, bruit, pollution
- Traitement non pharmacologique
- Éviter les facteurs déclenchant
 - Avoir une alimentation équilibrée
 - Faire de l'exercice
 - Dès les 1ers symptômes de migraine
- 1) s'étendre dans une pièce sombre et tranquille
 - 2) appliquer des compresses froides sur la nuque ou sur le front
 - 3) passer le visage à l'eau froide
- Les techniques de relaxation, de rétroaction biologique, de massothérapie et de psychothérapie sont recommandées

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h

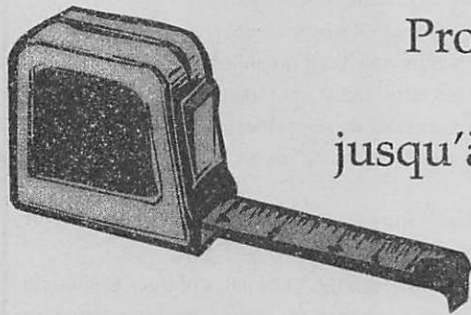
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny

Prêt pour la
RÉNOVATION



Profitez d'un rabais de taux
jusqu'à **3%** sur un prêt personnel
de 5000\$ et plus



À compter du 1^{er} avril 1998

Besoin de plus d'informations, contactez nos conseillers

**La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny**

Votre seule institution financière

LOCALE

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT
Directeur